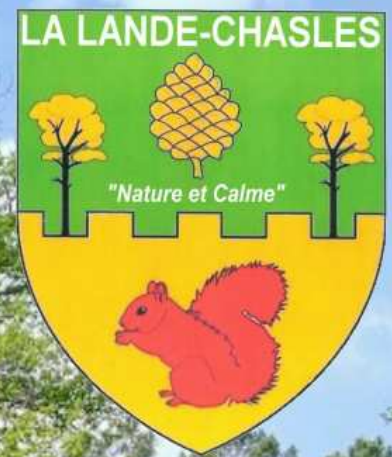


BULLETIN MUNICIPAL

La Lande-Chasles - Juin 2020





- <https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles> -

Le mot du Maire,

Après cette période de stress et de confinement, nous voilà reparti à pouvoir rencontrer de nouveaux nos proches, amis et vaquer à des occupations extérieures. Restons vigilants, la fin de cet épisode sanitaire n'est pas encore annoncé. Pour La Lande-Chasles, nous avons essayé de faire pour le mieux, prendre des nouvelles, distribuer des masques qui avaient été mis en fabrication par l'Agglo Saumur Val de Loire auprès d'une entreprise locale. L'important était de répondre à la demande avant la sortie du confinement, même si je conçois que pour nos plus anciens, l'attache n'était peut-être pas l'idéal. Nous espérons toutefois qu'il vous ont servi. Merci à tous ceux qui ont pu voter sur Twitter ! Chaque voix à compté lors du 1/4 de finale notamment .. puis pour la victoire finale. Tous les détails sur ce bulletin !

Bonne lecture à tous !

Bulletin municipal

Jean-Christophe Rouxel, Angélique Jacquin, Sylvain Leclerc et Morgane Perrochon, commission "communication" 2020-2026 auront à charge la rédaction des prochains bulletins communaux.

Envoi photos, articles et suggestions

Courriel : lalandechasles@free.fr

Adresse : Mairie 49150 La Lande Chasles

SOMMAIRE / JUIN 2020

MOT DU MAIRE - SOMMAIRE	2
ELECTIONS MUNICIPALES 2020	3
RETOUR EN IMAGES 1E SEMESTRE 2020	4
UNE HISTOIRE DE BLASON	5-6
NOUVEAUX AMBASSADEURS	6
RECRUTEMENT RECENSEMENT	7
ECHO COMMUNAL SUR TF1 ET NRJ	8
COMMUNIQUES ASSOCIATIONS	9
ADRESSAGE FIBRE OPTIQUE	10-12
ORDURES MENAGERES PLANNING	13
OPTION ACHAT CAPSULES BLASON	14
PROJET CARRIERE CUON	15-16
TEMPETE / POULES OFFERTES	16



Merci encore à tous ceux qui avaient fait le déplacement à la salle communale pour les vœux 2020.

Nous étions loin de nous douter de ce qu'il allait arriver et cette période de confinement ! Merci aux élus locaux et départementaux d'avoir également participé.

Le diaporama rétrospective 2019 est disponible sur le site internet communal en rubrique Agenda.

Suite aux élections du 15 mars 2020, les 11 candidats ont été élus.

Le conseil municipal s'est réuni le 27 mai 2020 à huit clos, en respect des règles sanitaires et ont élu à l'unanimité Jean-Christophe Rouxel, maire, Jeannick Cantin, 1er adjoint et Christophe Berson, 2e adjoint.

Suite au conseil municipal du 10 juin 2020 :

Délégué communautaire à l'Agglo Saumur Val de Loire : Jeannick Cantin

Suppléant : Christophe Berson

Extrait compte-rendu :

- **Commission Travaux (bâtiments, voirie et chemins) Réf 2020/20**
Mrs J.C ROUXEL, C.BERSON, T.SAMSON, J.L.DESCHAMPS et S. LECLERC
- **Commission communication (fêtes, tourisme, internet et bulletins municipaux) Réf : 2020/21**
Mrs J.C.ROUXEL et S.LECLERC, et Mmes M.PERROCHON et A.JACQUIN
- **Commission agricole (recensement, calamités, harmonisation maïs) Réf 2020/22**
Mrs J.CANTIN, C BERSON et J.ROUSSIASSE
- **Délégation prévention routière et correspondant défense Réf : 2020/23**
Prévention routière : Mrs C.BERSON, S.LECLERC, T.SAMSON
Protection civile : Mr C.BERSON
Correspondant défense : Mrs J.C.ROUXEL et T.SAMSON
- **Centre communale d'actions sociales (CCAS) Réf : 2020/24**
Mmes A.JACQUIN, L.PORCHERON, et Mrs J.CANTIN et C.BERSON
Et
Deux personnes extérieures au conseil municipal :
Mme Christine ROUSSIASSE et Mr Jean-Pierre ROUSSIASSE
- **Délégué Anjou numérique Réf : 2020/25**
Titulaire : Mr J.C ROUXEL
Suppléant : Mr R.MIGNOT
- **Commission communale des impôts directs Réf 2020/26**
Proposition :
Six délégués titulaires de la commune: Mrs JC.ROUXEL, J.CANTIN, C.BERSON, S.LECLERC,
J.L.DESCHAMPS et Mme A.JACQUIN
Six délégués suppléants de la commune : Mrs R.MIGNOT, J.ROUSSIASSE, T.SAMSON, et Stéphane
RABOUIN, et Mmes M.PERROCHON et L.PORCHERON
- **Désignation des représentants communaux aux commissions extra communales : SIEMEL, SIVU Loir Longué Réf 2020/27**
SIEMEL : Mr J.C.ROUXEL et suppléant : Mr S.LECLERC
SIVU : Mr J.CANTIN

Informations complémentaires sur le net

http://lalandechasles.free.fr/maire_adjoints.htm

Trombinoscope en septembre prochain et sur le prochain bulletin municipal

Une boîte à idées est mise en place à la mairie, n'hésitez pas à l'utiliser !



Janvier / L'Aireau, nouvelle rue, merci New MKTP



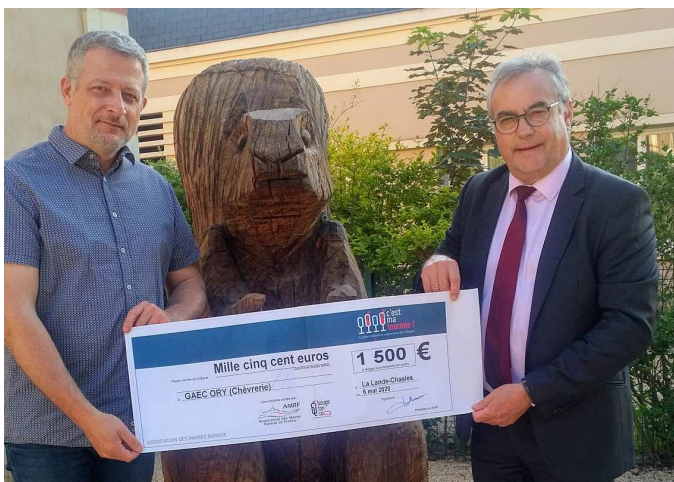
Février / Nouveaux bacs à papier à la salle communale



Mars / Confinement et gestes barrières



Avril / 1ère couche d'huile de lin sur l'écureuil



Mai / 1 500 euros pour la chèvrerie par l'Association des maires ruraux, opération "Bouge ton coq"



Juin / Entretien du cimetière par le CAT de la Bréotière

Nombreuses photos et informations sur notre page Facebook communale

Pas besoin de s'inscrire sur Facebook pour visionner les photos

<https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles>

UNE HISTOIRE DE BLASON COMMUNAL QUI TERMINE BIEN !

En 2015, Jean-Christophe Rouxel propose à la commune de se doter d'un blason officiel. Il existait un en-tête de courrier de maire avec un écureuil depuis plusieurs années, mais un blason respectueux des règles héraldiques n'avait pas encore été créé. Cette démarche fut ensuite validée en conseil municipal à l'unanimité.

La sciences des blasons, ou héraldique, obéit à des règles très strictes : couleurs, forme, disposition, symbolique... L'écureuil de La Lande-Chasles, par exemple, ne pouvait être que de 3 couleurs, soit rouge, soit noir, soit argent.

Il a été découvert début mai que nous étions inscrits sur un concours de blasons sur Twitter. Concours sur la forme de duels pendant 24h entre 2 blasons ! Et nous avons déjà gagné 2 fois ! A la base 153 communes de toute la France sélectionnées par un passionné d'histoire, de géographie et de blasons !

Arrivant en 1/4 de finale face à Vannes (54 000 habitants), le jour de la Saint Yves, fête de la Bretagne, c'était loin d'être gagné. Grâce à une mobilisation de chaque instant, ce duel a compté le plus de participants, 6 342 exactement, et nous l'avons remporté, dans les dernières secondes, avec 64 voix d'écart seulement. Chaque voix à compté et nous ne pouvons que remercier tous les votants ! S'en est suivi Saint Malo, puis Quiberon avec moins de votants, mais toujours la Bretagne en face pour en final gagner le titre !

Ce résultat a permis de faire parler de la commune de La Lande-Chasles comme jamais !

Dans la presse locale, papier et internet, mais aussi France 3 et le journal télévisé du 13h de Jean-Pierre Pernaut. Même sur NRJ avec l'animateur Cauet sans oublier les réseaux sociaux.



Retrouvez tous les résultats complets de ce concours sur le site internet communal

http://lalandechasles.free.fr/blason_2020.htm

Le Courrier de l'Ouest Saumur du 26/05/2020



La Lande-Chasles reine des blasons



LA LANDE-CHASLES. La plus petite commune de Maine-et-Loire a remporté le concours du plus beau blason de France. Son maire, Jean-Christophe Rouxel, le porte fièrement.

Le Courrier de l'Ouest Saumur du 26/05/2020

La Lande-Chasles joue et gagne

Porté par son maire et un élan de sympathie démultiplié par les réseaux sociaux, le village a remporté le concours du plus beau blason de France au dépens de Quiberon, avec 62,8% de voix.

« Je visionne l'écran à tout, sauf à L... à quelques heures du terme de la finale du concours des blasons communaux... La Lande-Chasles sommé. Le village aux confins du Baugrois et du Nerrantais, semble indifférent à l'événement en cours sur Twitter. Sur le réseau social, son blason fait face à celui de Quiberon, dans une agitation virtuelle particulière. Pour se départager, les participants des deux communes ont voté une nuit et une journée entière. Une épreuve lancée en mars où il n'y a rien à gagner. Juste un brin de visibilité. Après Vannes, en quart de finale, et Saint-Malo, en demi-finale, l'écrin a croqué l'hermine destinée sur le blason de Quiberon. Une formalité. À la mi-journée de ce lundi 25 mai, l'émblème karolinguais avait déjà distancé les armoiries bretonnes. Des centaines d'anonymes avaient manifesté leur soutien à La Lande-Chasles, peleton dont ils n'avaient jamais entendu parler. Les élus locaux de tous bords du département n'étaient pas en reste. Plusieurs milliers de hauts fonctionnaires, quelques artistes, sans oublier un forum de supporters du Soit d'Angers, avaient voté pour le village.

David contre Goliath Dans sa mairie ébranlée par le soleil, Jean-Christophe Rouxel, 52 ans, surveille comme il peut l'évolution du vote sur son mobile. Là, paradoxe, La Lande-Chasles défend ses couleurs sur Internet, mais souffre d'un réseau défectueux. Côté deux-deux massif forestiers, le Web s'écroule, tel en général. Un réseau d'Angers numérisé en faveur du blason de sa commune n'a pas échappé à l'effluve, qui attaque son deuxième mandat sans coup férir. « C'est l'entreprise chargée du déploiement de la fibre optique dans le département, s'amusent-ils, de nous pousser notre dossier en haut de la pile. » David contre Goliath. Histoire est insaisissable. Forte de 124 habitants, La Lande-Chasles est le petit poucet de la compétition. « Le public adore, apprécie le maire. Notre blason, créé en 2002, était peut-être pas le plus beau, mais il représente l'Angou, » à l'écouter, Jean-Christophe Rouxel n'est pas du genre à mettre en avant les questions communautaires. Il avoue toutefois refuser les propositions de regroupements de communes : « Je ne suis sûr de rien par habitant, pourquoi se diluer dans une ville voisine ? » « Nous sommes complets. Sans école ni commerces, le bourg affirme sa devise : calme et nature. Les habitations sont dispersées et il, sans logique apparente, au cœur d'une végétation plantureuse. Vallois en moins, le territoire s'effe-



Jean-Christophe Rouxel, maire de La Lande-Chasles, encourage et relance les utilisateurs de Twitter à voter pour sa commune.

des allures de Comté, celle des Hobbits, dans le Seigneur des Anneaux, Gilles Poirier, 62 ans, homme affable à l'herminetteuse, vend des jus en bois sur Internet. « J'aime l'idée de mettre en évidence notre petite commune, dit-il. C'est sans espoir, juste pour le plaisir. » « Nous sommes complets. Sans école ni commerces, le bourg affirme sa devise : calme et nature. Les habitations sont dispersées et il, sans logique apparente, au cœur d'une végétation plantureuse. Vallois en moins, le territoire s'effe-

A SAVOIR

Un vrai pro du buzz

Passionné par les nouvelles technologies, Jean-Christophe Rouxel, maire de La Lande-Chasles, est présent depuis 2015 sur les réseaux sociaux. À l'époque, il était classé 5e maire de France le plus actif sur Twitter, alors que sa commune ne comptait que 112 habitants. Le compte affiche à l'heure actuelle 1 130 abonnés, 4 fois plus que le nombre d'habitants. Depuis, spécialiste dans les dédouanements d'images au profit de sa commune, il a tiré l'affiche du film La Lande,

en se photographiant aux bras de l'actrice Emma Stone. Le document est placardé sur l'un des murs de la petite salle du conseil municipal.

Le maire a su attirer l'attention d'un journaliste de l'AFP lors de l'élection présidentielle de 2017 : il demandait alors aux électeurs d'entrer dans la mairie par une porte à l'arrière du bâtiment pour ne pas perturber une mitainge qui couvait. L'année suivante, l'élus créait le jeu La Lande Cash, avec pour objectif de découvrir sa commune à la manière d'un Monopoly.



Les habitants de la commune apprécient qu'on parle d'elle, à l'image de Christophe Rouxel qui espère maintenant qu'une équipe de TF1 viendra tourner un reportage à La Lande-Chasles.

Retrouvez tous les articles presse, reportages et écho sur le site internet communal

Rubrique presse <http://lalandechasles.free.fr/presse.htm> (Archives depuis 2014)

CINQ NOUVEAUX AMBASSADEURS A LA LANDE-CHASLES !

N'hésitez pas à faire écho de cette démarche auprès de ceux qui souhaitent valoriser notre commune alors qu'ils n'y habitent pas.

Il suffit juste d'envoyer un courrier en mairie, précisant les raisons de ce souhait d'engagement bénévole. Le conseil municipal valide le mois suivant la candidature au vu des dossiers présentés.

Le conseil municipal du 10 juin 2020 a validé la candidature, proposée par le maire, de l'organisateur du concours des blasons communaux sur Twitter (qui souhaite rester anonyme), de Jean-Pierre Pernaut, présentateur du JT de 13h de TF1 qui par ses commentaires et le reportage diffusé ont mis en avant notre petite commune de La Lande-Chasles le 28 mai 2020 et de l'animateur Cauet d'NRJ.

Les candidatures reçues par mail de Mme Nathaliel Chalom Méir Benichou (Paris et Madrid) et de Mr Lionel Lesguer (Angers) ont également été validées, participants très actifs au concours des blasons communaux sur twitter en faveur de La Lande-Chasles.

En savoir plus <http://lalandechasles.free.fr/ambassadeurs.htm>

A découvrir également le clip "Maestro" mettant en avant la commune sur le net avec un écuireuil chez d'orchestre, au lien suivant <https://vimeo.com/415115477>



RECENSEMENT

de la population

**RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL
DE DÉBUT NOVEMBRE 2020 AU 20 FÉVRIER 2021
13 JOURS D'EMPLOI / APPEL À CANDIDATURE EN MAIRIE
AVANT LE 1ER AOÛT 2020***

* POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU 02.41.82.74.01 LE MERCREDI OU JEUDI MATIN



Enquête sur La Lande-Chasles du 21 janvier au 20 février 2021

Les 13 jours d'emploi sont répartis comme suit : 1 jour de formation, 4 jours de préparation du recensement, entre début novembre 2020 et le 21 janvier 2021, 8 jours de réalisation du recensement entre le 21 janvier et le 21 février 2021.

Le coordonnateur communal sera nommé par arrêté municipal avant le 30 septembre 2020 par le maire suite à la réception des candidatures avant le 1er août 2020.

ON PARLE DE LA LANDE-CHASLES AU JT DE TF1 ET SUR NRJ !

Cette victoire au concours des blasons, où il n'y avait rien à gagner et qui a été réalisée grâce à l'unification de votants de toutes opinions politiques ou religieuses, sportifs et anonymes, a eu de nombreuses conséquences incroyables pour notre commune de 124 habitants !

La Une du Courrier de l'Ouest, le JT de 13h de Jean-Pierre Pernaut et même 9 minutes sur NRJ avec l'animateur Cauet qui appela au hasard une habitante de la commune pour lui faire croire que d'une part on n'avait pas gagné, mais également qu'il fallait remplacer l'écureuil par un autre animal car cela faisait trop ... Caisse d'épargne ! Les vidéos sont également en archive sur le site internet communal mais également sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.



Cette page vous donne le programme des associations de la commune pour le 2e semestre 2020. Pour tous communiqués pour le 1er semestre 2021, merci d'envoyer vos informations avant le 15 décembre 2020 à la mairie ou par mail lalandechasles@free.fr

Comité des fêtes

Au vu de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, toutes les manifestations, vide-grenier et soirée fête communale, sont annulées pour 2020.

Société l'Union

La Société est fermée depuis le 15 mars, suite aux décisions sanitaires gouvernementales, en attente directives d'ouverture. Avant cette date, le bureau a été reconduit lors de l'assemblée générale du 7 février 2020 avec un nouveau membre dans le bureau Jean-Luc Deschamps.

Amicale des anciens marins du TCD Orage / <http://tcdorage.free.fr>

L'amicale a annulé sa 3e AG à Brest le 18-19 avril 2020. Elle est reporté à fin août 2021. L'ancre, donnée à l'amicale par décision ministérielle de Florence Parly, ministre des Armées, du 23 décembre 2019, a été récupérée à Brest fin Février 2020.

Reportage sur internet : <http://tcdorage.free.fr/ancre28022020.htm>.

Après rénovation, elle sera disposée en face de la mairie, au bord de la départementale. Elle symbolisera d'une part la présence de l'amicale sur la commune (Siège social) mais aussi le fait que les habitants sont "ancrés" à La Lande-Chasles ! L'ensemble des frais est pris en charge par l'amicale, par le biais d'un financement participatif réalisé au début de l'année.

Inauguration le 20 septembre, sauf contraintes sanitaires. Détails sur carton d'invitation ci-dessous.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020, 10H30



LA LANDE-CHASLES

DOUBLE INAUGURATION
BLASON SUR LA FAÇADE DE LA MAIRIE
ANCRE DE MARINE

JOURNÉE DU PATRIMOINE 2020
LA LANDE-CHASLES (49)

SOUS RÉSERVE RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR



BLASON SUITE À LA VICTOIRE AU CONCOURS DES BLASONS COMMUNAUX 2020
ANCRE, SYMBOLE DE L'AMICALE DES ANCIENS MARINS DU TCD ORAGE DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SUR LA LANDE-CHASLES
MAIS AUSSI POUR LES HABITANTS ANCRÉS À LEUR COMMUNE !

FIBRE OPTIQUE ET ADRESSAGE SUR LA LANDE CHASLES

Le conseil municipal du 10 juin 2020 a validé l'adressage sur la commune de La Lande-Chasles en prévision de l'arrivée de la fibre optique en 2021 (Date théorique annoncée par Anjou numérique).

Un numéro est attribué **obligatoirement** à chaque maison ou bâtiments communaux.





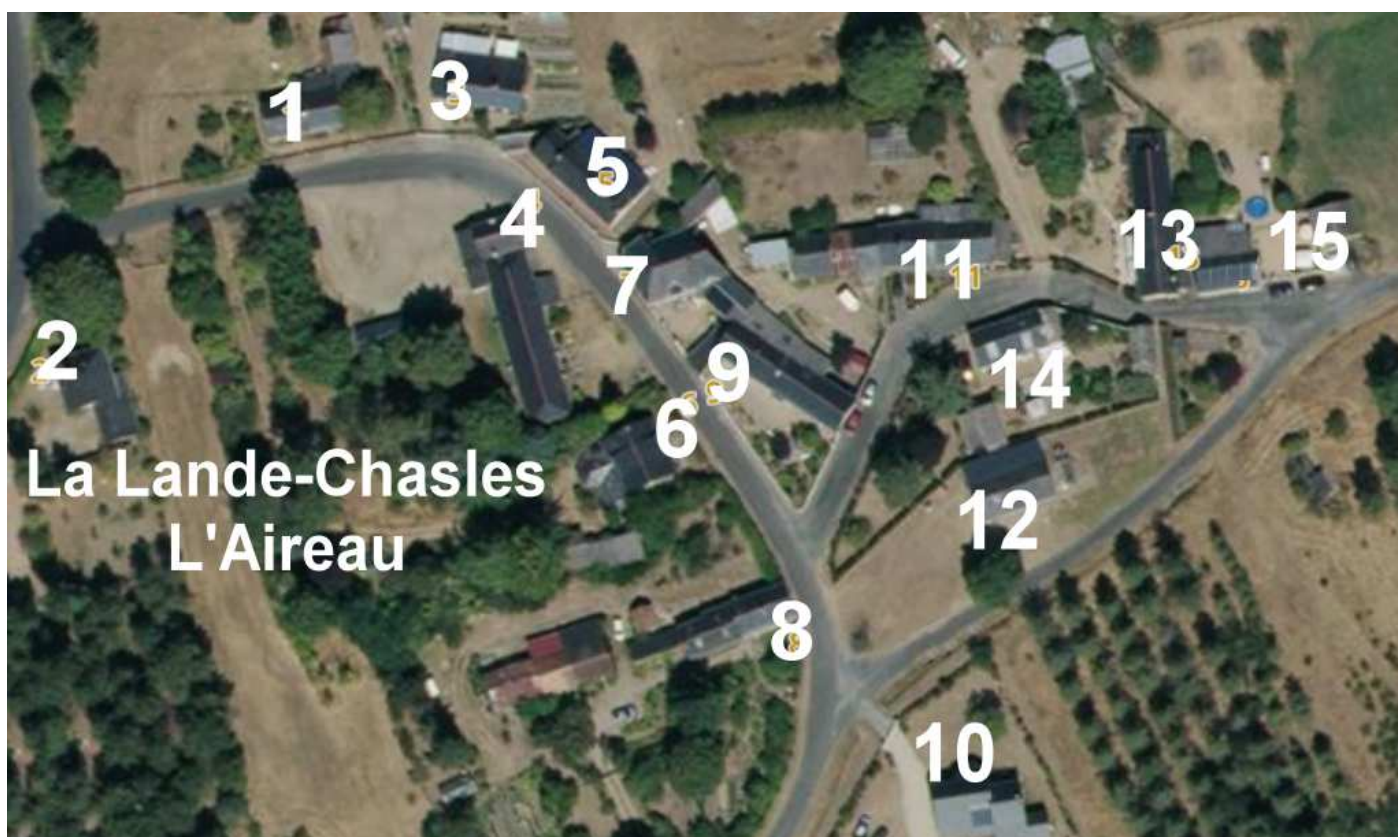
Le cimetière et l'église auront aussi un numéro, car dans l'avenir ils auront peut-être besoin d'être connecté au réseau internet.







Pas de changement à l'Aireau



Les plaques de numéros seront offertes par la mairie pour ceux n'en ayant pas déjà reçu. Le secrétariat de mairie reste à disposition pour toutes remarques avant enregistrement définitif, en septembre 2020.

TRI SELECTIF

Rappel : Deux bacs bleus ont été installés à la salle communale pour le tri "papiers". Dans le cas où vous ne pourriez vous y déplacer, il est toléré le fait de les mettre dans la poubelle jaune, par défaut.

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		janv-21		
1	M	1	S	1	M	1	J	1	D	1	M	1	V	
2	J	2	D	2	M	2	V	2	L	2	M	2	S	
3	V	3	L	3	J	3	S	3	M	3	J	3	D	
4	S	4	M	4	V	4	D	4	M	4	V	4	L	
5	D	5	M	5	S	5	L	5	J	5	S	5	M	
6	L	6	J	6	D	6	M	6	V	6	D	6	M	
7	M	7	V	7	L	7	M	7	S	7	L	7	J	
8	M	8	S	8	M	8	J	8	D	8	M	8	V	
9	J	9	D	9	M	9	V	9	L	9	M	9	S	
10	V	10	L	10	J	10	S	10	M	10	J	10	D	
11	S	11	M	11	V	11	D	11	M	11	V	11	L	
12	D	12	M	12	S	12	L	12	J	12	S	12	M	
13	L	13	J	13	D	13	M	13	V	13	D	13	M	
14	M	FÉRIÉ	14	V	14	L	14	M	14	S	14	L	14	J
15	M	15	S	15	M	15	J	15	D	15	M	15	V	
16	J	16	D	16	M	16	V	16	L	16	M	16	S	
17	V	17	L	17	J	17	S	17	M	17	J	17	D	
18	S	18	M	18	V	18	D	18	M	18	V	18	L	
19	D	19	M	19	S	19	L	19	J	19	S	19	M	
20	L	20	J	20	D	20	M	20	V	20	D	20	M	
21	M	21	V	21	L	21	M	21	S	21	L	21	J	
22	M	22	S	22	M	22	J	22	D	22	M	22	V	
23	J	23	D	23	M	23	V	23	L	23	M	23	S	
24	V	24	L	24	J	24	S	24	M	24	J	24	D	
25	S	25	M	25	V	25	D	25	M	25	V	25	L	
26	D	26	M	26	S	26	L	26	J	26	S	26	M	
27	L	27	J	27	D	27	M	27	V	27	D	27	M	
28	M	28	V	28	L	28	M	28	S	28	L	28	J	
29	M	29	S	29	M	29	J	29	D	29	M	29	V	
30	J	30	D	30	M	30	V	30	L	30	M	30	S	
31	V	31	L			31	S			31	J	31	D	

En savoir plus <http://lalandechasles.free.fr/tridechets.htm>

Pour toutes questions sur ce sujet, vous pouvez contacter directement KYRIELLE, à l'Agglo Saumur Val de Loire, par téléphone au 02.41.50.44.67 ou mail accueil@agglopropre49.fr ou via le site internet <http://www.saumur-agglopropre.fr>

Domaine de Sainte Anne

FAMILLE BRAULT - 49320 BRISSAC-QUINCÉ / Site internet : www.domaine-sainteanne.com

Commande CREMANT de LOIRE au 02.41.91.24.58 aux horaires d'ouvertures

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, Samedi 9h à 12h et de 14h à 18h

Précommande possible jusqu'au 16 juillet inclus / Carton de 6 bouteilles - Tarif 2020

Habitant de La Lande-Chasles : 39,60 euros TTC

Hors commune de La Lande-Chasles : 44,40 euros TTC



- Pour les habitants de la commune de La Lande-Chasles, la commande sera à récupérer à la Mairie le 5 ou 6 août 2020, entre 8h et 12h, en accord avec Mr le Maire.
- Pour les extérieurs à la commune, la commande est à récupérer au Domaine du 3 au 7 août 2020, de 9h à 12h et de 14h à 18h30.
- Règlement par chèque à la livraison, à l'ordre du Domaine de Sainte Anne
- Le domaine propose pour les collectionneurs 149 capsules des blasons de tout le département de Maine et Loire. Une première série de 1 à 75 est disponible pour 88 euros (Habitants de La Lande-Chasles), ou 97,50 euros (hors commune).

CE TARIF EST ÉTABLI SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ JUSQU'AU 15 JUILLET 2020.

LES PRIX INDIQUÉS SONT SANS ENGAGEMENT ET DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE BAUGÉ-EN-ANJOU

Par arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2020 du 25 mai 2020, une enquête publique est ouverte en mairie de BAUGÉ-EN-ANJOU, du 23 juin 2020 au 23 juillet 2020, sur la demande présentée par la société BAGLIONE GRANULATS, en vue de permettre la création d'une sablière pour une durée de 30 ans et pour une production de 130 000 tonnes par an, situé Butte de la Grenouillère 49150 BAUGÉ-EN-ANJOU, activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette demande, constituée conformément aux articles R. 512-2 à R. 512-10 du code de l'environnement comporte notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de la commune de BAUGÉ-EN-ANJOU et à la mairie déléguée de CUON, où se situe le projet de sablière, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels :

- à la mairie de Baugé-en-Anjou :

- *Lundi de 14h à 17h - Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h*
- *Samedi de 9h à 12h 00*

- à la mairie déléguée de Cuon :

- *Lundi de 13 h 30 à 16 h 30 - Mardi : 13 h à 18 h 00 - Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00*
- *Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30*

Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de BAUGÉ-EN-ANJOU, qui les annexera au registre d'enquête ou envoyées en préfecture à l'adresse électronique :

pref-enqpub-sablierecuonbaglione@maine-et-loire.gouv.fr

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique en préfecture (Bureau des procédures environnementales et foncières) du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h 15.

Mme Brigitte LAVERGNE est nommée commissaire-enquêteur par décision du Tribunal administratif de Nantes en date du 10 décembre 2019. Elle recevra en personne dans les mairies de BAUGÉ-EN-ANJOU et de CUON, les observations du public, aux dates suivantes :

- **mardi 23 juin 2020 de 9h à 12h, en mairie de BAUGE-EN-ANJOU**
- **mercredi 1er juillet 2020 de 14 h 00 à 17 h 00 en mairie de BAUGE-EN-ANJOU**
- **jeudi 9 juillet 2020 de 14 h 00 à 17 h 00 en mairie de CUON**
- **jeudi 23 juillet 2020 de 14h à 17 h 00 en mairie de BAUGE-EN-ANJOU**

Dans le cadre de la situation d'état d'urgence sanitaire, les modalités d'accès à la mairie et aux documents peuvent être adaptées par le maire, en lien avec le commissaire-enquêteur lors de ses permanences.

A compter de la date de publication de l'avis d'ouverture d'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance et obtenir communication du dossier d'enquête publique à la préfecture de Maine-et-Loire – Bureau des procédures environnementales et foncières .

Le présent avis, le dossier, l'avis de l'autorité environnementale et les observations du public formulées pendant l'enquête sur l'adresse électronique ci-dessus seront publiés sur le site Internet de la préfecture (<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/>). Place Michel Debré 49934 ANGERS CEDEX 9 - Tél. 02.41.81.81.81 - www.maine-et-loire.gouv.fr

Des informations complémentaires pourront être demandées auprès **Monsieur le président de la société BAGLIONE GRANULATS ANJOU, 20, boulevard de Laval BP 90522 - 35505 VITRE CEDEX**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de BAUGÉ-EN-ANJOU, à la préfecture de Maine-et-Loire – Bureau des procédures environnementales et foncières, et sur le site Internet de la préfecture de Maine-et-Loire (<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/> - rubrique « Publications » - Installations classées pour la protection de l'environnement – année 2020 »

La décision d'autorisation environnementale assortie du respect des prescriptions ou la décision de refus, sera prise par arrêté du préfet de Maine-et-Loire.

N'hésitez pas à vous rendre à la mairie déléguée de Cuon pour exprimez votre point de vue
le jeudi 9 juillet 2020 de 14h à 17h, ou à la mairie de Baugé en Anjou aux autres dates.

TEMPETE SUR LA LANDE-CHASLES

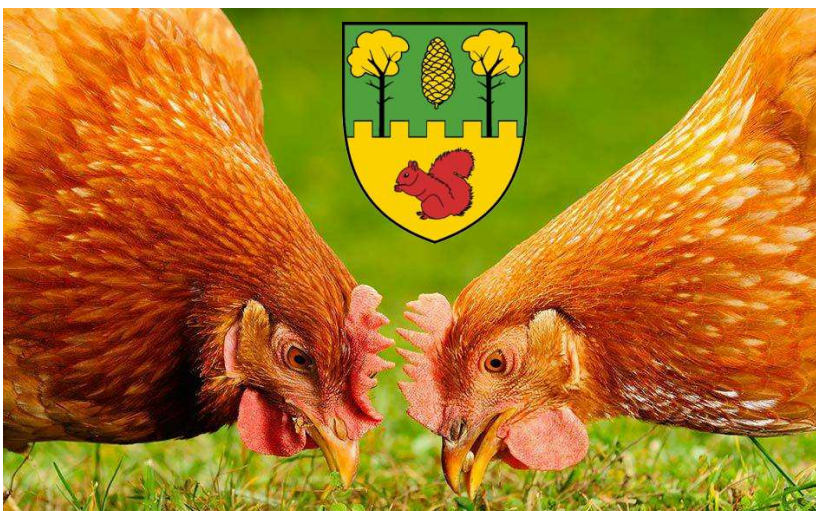
Pensées aux sinistrés de la tempête aux Donnelières le 1er mars 2020 et grand MERCI aux sapeurs-pompiers qui sont intervenus auprès des habitants et des maisons endommagées.

Le traumatisme est toujours présent auprès des personnes impactées. Un coup de vent incroyable et très localisé. Cela n'a duré que quelques secondes. Heureusement pas de blessés mais de gros dégâts sur quelques maisons, véhicule, dépendances et jardins.

La mairie reste à l'écoute des habitants concernés.



DES POULES OFFERTES AUX HABITANTS !



Deux poules seront offertes par foyer de La Lande-Chasles, sur demande à la mairie.

Une charte sera signée entre l'adoptant et la mairie. Avantages : Œufs et diminution des déchets.

Merci de vous faire connaître si intéressé ou pour informations complémentaires, le mercredi ou jeudi, par téléphone, mail ou en vous y déplaçant **avant le 15 juillet 2020.**

Livraison possible en septembre ou décembre 2020 suivant choix retenu.